

# Demain, on s'associe : accueillir un·e nouvel·le associé·e & définir un projet commun

## Objectifs

Comprendre les enjeux, les freins et les conditions de réussite du travail à plusieurs. S'interroger sur les objectifs de chacun dans le groupe, le fonctionnement du groupe et se doter d'outils concernant la répartition du travail, des décisions et de l'argent

## Pré-requis

Présence de toutes les personnes du collectif qui travaille ensemble sur la ferme

## Contenu

Jour 1 :

- Identifier les quatre conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Aspirations et motivations de chacun sur la ferme
- Définition d'un projet commun pour la ferme

Jour 2 :

- Lister les différents thèmes composant un règlement intérieur
- Identifier les règles communes pour le partage du travail/des responsabilités/de l'argent
- Conduire et animer une réunion de travail

Jour 3

- bilan du fonctionnement après quelques mois
  - freins et atouts de la communication
  - Réguler les tensions et les désaccords dans un collectif
- A ajuster en fonction des besoins.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, de réflexion individuelle, de réflexion en collectif de travail

## Modalités d'évaluation des acquis

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

## Dates, lieux et intervenants

<b>10 janv 2023</b> 09:30 - 17:00 (7hrs)	MCC 01000 BOURG EN BRESSE
<b>23 janv 2023</b> 09:30 - 17:00 (7hrs)	MCC 01000 BOURG EN BRESSE
<b>07 févr 2023</b> 09:30 - 17:00 (7hrs)	MCC 01000 BOURG EN BRESSE

Claudine Pitiot-Bêche, animatrice à l'Addear sur l'accompagnement des collectifs  
Claudine Pitiot-Bêche, animatrice à l'Addear sur l'accompagnement des collectifs  
Claudine Pitiot-Bêche, animatrice à l'Addear sur l'accompagnement des collectifs

## Financeur(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 16/12/2022

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA  
Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation. Adhésion à l'ADDEAR demandée pour tous : nous contacter.

## Plus de renseignements

Claudine PITIOT-BÊCHE  
pratiquespaysannes@addear01.fr  
ADDEAR de l'Ain  
4 allée des Brotteaux  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tel. 04 74 45 25 59

## Taux de satisfaction : %

Merci d'apporter votre repas.



**Modalités d'accès :** Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.